

Écoles privées reconnues par l'état

Par **Gloire16**, le **30/05/2023** à **00:53**

Je suis étudiante en 3ème année de droit privée, j'aimerais poursuivre mes études en France dans un établissement privé c'est pourquoi j'aimerais connaître quelques écoles en France reconnues par l'État !

Et j'aimerais savoir si l'ISD institut supérieur de droit l'est ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/05/2023** à **07:36**

Bonjour

L'ISD n'est pas reconnu par l'État. Voici un tweet qui explique très bien la situation

https://twitter.com/Juriste_Masquee/status/1100836573808087041

Pourquoi vouloir absolument partir dans une école privée ?

Par **Gloire17**, le **30/05/2023** à **15:41**

A l'heure actuelle je pense pas qu'il y ait des universités publiques ayant une place disponible ou si ? Voilà pourquoi je me tourne vers les écoles privées pour la rentrée de septembre

Et par rapport au fait que ce n'est pas une école reconnue par l'État, cela posera un problème au niveau du visa !